

★ 2025-2026 ★

INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE



Service des Affaires scolaires
01 30 86 89 45/39/42
www.carrieres-sur-seine.fr



Ville
de
Carrières-sur-Seine

INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

Le Service des Affaires scolaires accueille les parents, **SUR RENDEZ-VOUS, du lundi 3 au vendredi 28 mars 2025 inclus**, aux jours et horaires suivants :

LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI	8h30 - 12h	13h30 - 17h
MARDI	Fermé au public	13h30 - 17h
JEUDI	8h30 - 12h	Fermé au public

📍 1 rue Victor-Hugo (entrée parking de la mairie)

☎ 01 30 86 89 45/42/39

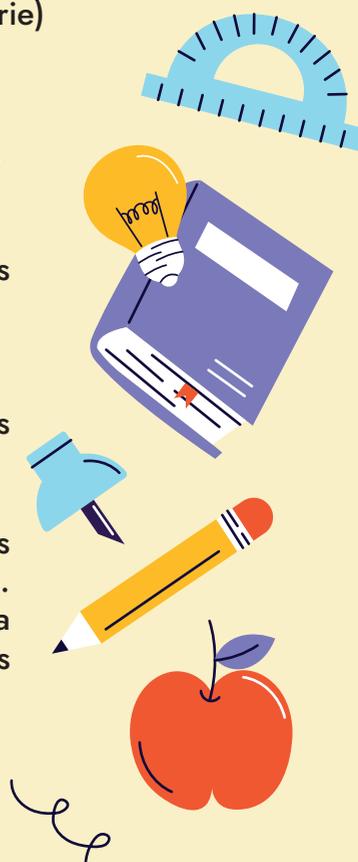
La présence de l'enfant n'est pas nécessaire.

Les enfants concernés sont :

- Nés en 2022 (1^{re} rentrée : Petite Section).
- Emménageant sur la commune dans les semaines à venir.
- Nouvellement arrivés sur la commune.

Du lundi 3 au vendredi 28 mars 2025, les enfants seront inscrits dans leur école de secteur.

⚠ Au-delà du 28 mars, le service des Affaires scolaires procédera à des préinscriptions. L'affectation dans l'école de secteur ne pourra être garantie et se fera en fonction des places disponibles.



PRÉINSCRIPTION



Dès le lundi 3 février 2025, la préinscription scolaire peut se faire en ligne. Il suffit d'envoyer les documents nécessaires, notamment ceux relatifs aux vaccinations (au nom de votre enfant), via l'Espace Citoyens Premium.

- Si vous avez déjà un Espace Citoyens Premium, vous pourrez faire la préinscription en ligne.
- Si votre Espace Citoyens Premium est désactivé, contactez-nous par email (sej@carrieres-sur-seine.fr) pour le réactiver.
- Si vous n'avez pas encore d'Espace Citoyens Premium, allez sur le site de la Ville, dans l'onglet "Famille", pour créer un compte.
- Les familles dont les enfants sont en crèche recevront un lien par mail pour créer leur Espace Citoyens Premium (pensez à vérifier vos SPAMS).

Le bulletin de préinscription scolaire est accessible via :

"Ma famille" > "Créer une inscription" > "Préinscription scolaire PS 2025"

La prise de rendez-vous et la venue au service restent **OBLIGATOIRES**. Vous devrez impérativement vous présenter avec tous les documents originaux soumis lors de la préinscription en ligne.

LE CHANGEMENT D'ÉCOLE

Au cours de l'année, vous avez déménagé tout en restant dans la commune, ce qui entraîne une modification de l'école de secteur de votre enfant :

1. Vous pouvez laisser votre enfant dans son école actuelle jusqu'à la fin de son cycle maternel ou élémentaire.

OU

2. Vous pouvez demander son transfert dans l'école de votre nouveau secteur pour la rentrée suivante, en apportant au service des Affaires scolaires 2 justificatifs de votre nouvelle adresse.



CONTACT



MATERNELLES	École Maurice-Berteaux  25 rue de Verdun	M ^{me} MARTINS  01 39 57 67 99
	École Victor-Hugo  21 route de Chatou	M ^{me} DALLARD  01 30 86 00 15
	École des Alouettes  Rue des Cents Arpents	M ^{me} MARTICORENA  01 39 57 60 31
	École des Plants de Catelaine  9 rue Éric-Tabarly	M ^{me} PAJOT  01 61 04 47 86

ÉLÉMENTAIRES	École Maurice-Berteaux  66 bd Maurice-Berteaux	M. SCHMITT  01 39 57 61 60
	École Victor-Hugo  12-18 rue Victor-Hugo	M ^{me} BESSE  01 30 86 62 58
	École Jacques-Prévert  2 allée Franklin	M. COCHINAL  01 39 57 69 48
	École des Plants de Catelaine  9 rue Éric-Tabarly	M ^{me} BACHET  01 61 04 47 84

